

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° OBR/03./S/2025-2026
POUR L'ENTRETIEN PREVENTIF ET CORRECTIF DES EXTINCTEURS DE
L'OBR.**

Date de Publication : 04/12/2025

Date d'ouverture des offres : 23/12/2025

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour l'entretien préventif et correctif de cent trente-deux (132) extincteurs de l'OBR à commande manuelles suivant les spécifications se trouvant de la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds de l'Etat, exercice 2025-2026.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Lors de la soumission, le soumissionnaire devra présenter les prix unitaires HTVA par séance d'entretien selon le lieu d'intervention, incluant les frais de déplacement et de séjour pour les équipements situés à l'intérieur du pays.

4. Allotissement du marché

Le présent marché est constitué d'un seul lot : entretien préventif et correctif des extincteurs de l'OBR

5. Le délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à une période de 12 mois, à compter de la date de notification définitive du marché. Cependant, l'entretien sera semestriel.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché, conformément à l'article 151 du Code des Marchés Publics.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif et les ONG ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30', heure locale au **Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16.**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF) non remboursables, versés sur le **compte N° : CC10003** (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le 23/12/2025 à 09h30. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° OBR/03/S/2025-2026, à n'ouvrir qu'en séance publique du 23/12/2025 à 10h 00'**. L'ouverture des offres aura eu lieu dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée ne seront pas ouvertes.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de 500 000 BIF établie suivant le modèle en annexe au DAO est exigée :

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée par la Banque de la République du Burundi. Elle restera valide jusqu'au 30^{ème} jours inclus suivant l'expiration de la période de validité des offres. Cette garantie devra porter l'adresse physique et électronique de la banque ou institution émettrice.

11. Visite des lieux

Une visite guidée des extincteurs à Bujumbura faisant objet du présent marché sera organisée **du 16/12/2025 au 18/12/2025 à partir de 9h 00**.

Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance, guidés par les techniciens (ou les Chef d'Equipe et/ou de bureau des sites de l'intérieur) de l'OBR s'ils le souhaitent.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Qualification

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée, ni surestimé, conformément à l'article 194, alinéa 1. Le pourcentage à appliquer étant de ± 10 %.

Fait à Bujumbura, le 03/12/2025

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**



Cyrille NKANUYE